Pradines, le 21 juin 2004

PREFECTURE DU LOT
Monsieur le Préfet
Place Chapou
46000 CAHORS

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 1er de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite : **ASSOCIATION PISSOBI – LACASSAGNE**
dont le siège est : Chez Mr et Mme FABRE – Chemin de Pissobi – 46090 PRADINES

Cette association a pour objet :

Préserver et mettre en valeur le site, le paysage, l'architecture, le patrimoine et l'environnement, soutenir le développement maîtrisé par un urbanisme raisonné et harmonieux, préserver la qualité de la vie et la sécurité sur le site de Pissobi – Lacassagne, de ses environs et plus généralement la boucle du Lot.

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

Président : **Monsieur Alain AUPEIX,** né le 21 avril 1953 à NOISY LE SEC (93) Domicilié Route de Douelle – 46090 PRADINES exerçant la profession de technicien Télécom et de nationalité Française.

Secrétaire : **Monsieur Gérard FABRE,** né le 23 octobre 1941 à SAINT AFRIQUE (12), domicilié Chemin de Pissobi – 46090 PRADINES, retraité et de nationalité Française.

Trésorier : **Monsieur Patrick FRAYSSINHES** , né le 26 mars 1972 à RODEZ (12) domicilié Chemin du Clos Lacassagne – 46090 Pradines, exerçant la profession d'employé de banque et de nationalité Française.

Nous vous transmettons ci-joint :

- deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association,
- un exemplaire de la demande pour l'insertion au Journal Officiel de la déclaration de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

LE SECRETAIRE, LE PRESIDENT,

M. Gérard FABRE M. Alain AUPEIX